

Les gestes barrières à tout moment



Dans le cas où la distance de 1m
ne peut être respectée,
le port du masque de protection est obligatoire

1- Prérequis de l'activité

- Figurent dans le périmètre de la présente fiche les principaux travaux suivants [correspondants à la réalisation de voiries en béton coulé en place](#) :
 - Préparation de la zone de coulage
 - Démolition d'ouvrage
 - Marquage, piquetage
 - Préparation et réalisation des coffrages (en bois ...) et démontage
 - Préparation ferrailage et goudons, découpe ferrailage (lorsqu'ils existent)
 - Mise en œuvre du béton
 - Approvisionnement du béton sur site (fournisseur BPE)
 - Coulage du béton (reprise du béton à la pompe et réglage au râteau)
 - Vibration ou compactage du béton (aiguille ou règle vibrante, striker, ...)
 - Lissage de surface (lisseuse ou à la main)
 - Mise en place des aciers filants et des goudons (lorsqu'ils existent) – cas BAC et DG –
 - Finitions
 - Amenée du matériel de finition
 - Réalisation d'incrustations de surface ou d'impressions
 - Application de produit de surface (cure, désactivant, minéralisant, imprégnation, durcisseur, pigments ...)
 - Traitement de surface (hydrodécapage ou nettoyage haute pression, balayage, brossage, sablage ou hydrosablage, ponçage, bouchardage, squamage ...)
 - Réalisation des joints
 - Réalisation de joints dans béton frais

- Réalisation de sciage et joints dans béton durci
- Percement / scellement de goujons (lorsqu'ils existent)

• Ne sont pas compris dans le périmètre de la présente fiche :

Cette fiche ne s'applique pas au béton mécanisé [fiche RF17(S1)].

Suivant les situations, elle peut être complétée par les fiches suivantes : RF03 et RF04 Préparation des supports ; RF10 Marquage / piquetage ; RF11 Géoréférencement ; RF21 Signalisation temporaire

• Fiches de prévention Covid-19 sur les thèmes : Transport / Déplacement, Habillage / Déshabillage, Lieux de vie, Accueil, Gestes de premiers secours et EPI spécifiques Covid-19.

Le référent Covid-19 aura la responsabilité d'informer les salariés et de veiller à l'application des consignes.

2- Évaluation des conditions de mise en œuvre du Guide sanitaire Covid 19 pour la Construction



Selon les Professionnels réunis sous l'égide du Specbea, les activités objet de la présente fiche ont fait l'objet d'une évaluation du niveau des remédiations afin d'être réalisées aux conditions sanitaires essentielles.

La présente fiche ne se substitue pas à l'analyse des risques de l'entreprise.

Appréciation générale du niveau de difficulté d'adaptation du ou des modes opératoires en référence au Guide BTP dans sa version du 10/04/2020. Les trois niveaux sont d'exigence égale quant aux préconisations du guide de l'OPPBT. Ils se distinguent sur les modalités de mise en œuvre.

Niveau 1 : mesures avec adaptation des modes opératoires et de l'organisation.

Niveau 2 : mesures nécessitant des changements importants des modes opératoires et de l'organisation.

Niveau 3 : mesures exigeant des changements majeurs des modes opératoires et de l'organisation.

*Pour ce thème, la couleur du niveau est **ORANGE (Niveau 3)**.*

3- Mesures barrières particulières à adopter pour satisfaire au Guide OPPBTP

A. Mesures exceptionnelles générales :

Référent Covid-19 local : Mise en place d'un responsable Covid-19 au sein de chaque équipe en charge de préparer les protections pour l'équipe à la veille de la journée d'intervention et du contrôle des quantités des protections pour les tâches journalières.

Mesures et gestes barrière :

Favoriser la distanciation $d > 1m$ lorsque c'est possible et privilégier l'organisation d'équipes continues dans le temps.

Équipements de protection Covid-19 : [complément à fiche n°6 Routes de France]

L'ensemble d'une équipe avec $d < 1m$ doit être pourvue d'équipements de protection respiratoire de même niveau pour assurer la protection collective et individuelle. Il convient de noter que pour les cas de port de protections respiratoires avec valve ou soupape, il est recommandé que les collaborateurs soient équipés, dans les cas de distanciation impossible, d'une protection respiratoire de même niveau.

Il convient de noter que si le risque de non-respect des règles de distanciation avec des tiers, par exemple des riverains, est avéré, il est recommandé de faire porter des masques de protection respiratoire assurant la protection individuelle des collaborateurs.

Par ailleurs, le port d'un équipement de protection respiratoire peut réduire la résistance à l'effort physique et peut donc s'accompagner d'un aménagement de pauses plus nombreuses.

L'attention des opérateurs doit être portée sur le fait de ne porter les mains au visage qu'après avoir retiré les gants éventuels et s'être lavé les mains.

S'équiper et se déséquiper en EPI : [complément à la Fiche n°6 Routes de France]

Avant :

- Se laver les mains
- Mettre le masque et les lunettes éventuels
- Mettre ses gants usuels de travail ou à défaut des gants jetables

Après :

- Retirer les gants usuels de travail ou jetables puis les lunettes de protection et enfin le masque
- Jeter les gants jetables et le masque dans le conteneur identifié pour les déchets souillés Covid-19
- Se laver les mains et nettoyer ses lunettes de protection et les gants usuels imperméables de travail.

Engins, matériel et outillage :

Outillage individuel : lorsque possible, disposer d'un bac individuel avec l'outillage individuel et les EPI usuels et liés au Covid-19.

Engins, matériel et outillage partagé :

Favoriser l'affectation personnalisée sur la journée.

Dans le cas d'une utilisation partagée, prévoir la désinfection des surfaces de contact entre utilisateurs,

Télécommandes, radiocommandes, talkie-walkies, ... : à envelopper d'un sac étanche, qui sera jeté après utilisation.

Nettoyage du matériel et de l'outillage : il s'effectue avec des lingettes désinfectantes jetables ou avec produit désinfectant et essuie-tout jetable, ou avec pulvérisation de produit désinfectant suivant le matériel à nettoyer et en respectant les recommandations et la Fiche de Données de Sécurité (FDS) du fabricant.

B. Préparation de la zone de coulage

Niveau 3 : mesures exigeant des changements majeurs des modes opératoires et de l'organisation.

Tache ou étape du mode opératoire	Mesures exceptionnelles de remédiation Covid 19		
	Organisation	Technique	Humaine
Démolition mécanique (marteau piqueur) <i>Distanciation possible</i>	Assurer la distanciation avec opérateur unique Affecter le matériel à un opérateur sur la journée	Désinfecter le matériel commun entre opérateurs, et avant et après utilisation Porter des gants usuels	Sensibiliser le personnel aux consignes spécifiques Covid-19
Marquage, piquetage <i>2 opérateurs avec distanciation difficile</i>	Mettre en place une équipe continue Individualiser les outils	Désinfecter les outils et le matériel communs avant et après utilisation En cas d'impossibilité de conserver la distance de sécurité, chaque opérateur doit porter un masque et des lunettes de protection Porter des gants usuels	Sensibiliser le personnel aux consignes spécifiques Covid-19
Préparation et réalisation des coffrages (en bois ...) et démontage <i>2 opérateurs avec distanciation difficile</i>	Mettre en place une équipe continue (si possible, conserver l'équipe du piquetage) Individualiser les outils	Désinfecter les outils et le matériel communs avant et après utilisation En cas d'impossibilité de conserver la distance de sécurité, chaque opérateur doit porter un masque et des lunettes de protection Porter les EPI usuels pour la découpe Porter des gants usuels	Sensibiliser le personnel aux consignes spécifiques Covid-19

Préparation des ferrillages et goujons – découpe ferrillage (lorsqu'ils existent)
2 opérateurs avec distanciation très difficile lors de la manutention et la mise en place

Privilégier une organisation avec un **opérateur unique pour le soudage et la découpe**, et la **manutention avec 2 autres opérateurs**
Individualiser le matériel (soudage/découpe)

Désinfecter les outils et le matériel communs avant et après utilisation
En cas d'impossibilité de conserver la distance de sécurité, chaque opérateur doit porter un **masque et des lunettes de protection**
Porter les **EPI usuels** de soudage et découpe
Porter des **gants usuels**

Sensibiliser le personnel aux consignes spécifiques Covid-19

C. Mise en œuvre du béton

Niveau 3 : mesures exigeant des changements majeurs des modes opératoires et de l'organisation.

Tache ou étape du mode opératoire	Mesures exceptionnelles de remédiation Covid 19		
	Organisation	Technique	Humaine
Approvisionnement du béton sur site (fournisseur BPE) <i>Distanciation envisageable (présence opérateurs de coulage)</i>	Revoir le protocole de livraison Dématérialiser les bons de livraison Les chauffeurs doivent rester dans leur cabine et conserver la distance de sécurité de 1m entre tous Améliorer le système de communication à distance (talkie-walkie) Convenir avec le fournisseur des EPI de protection du chauffeur et des produits de nettoyage (pompe, goulotte), et de leur approvisionnement avec le fournisseur (ex : désinfectant pulvérisé, gants usuels neufs) Convenir avec le fournisseur d'une procédure d'alimentation et d'ajouts dans la toupie (accès à la goulotte, et à la toupie, échanges avec livreur, ...)	Désinfecter le matériel commun avant et après utilisation Fournir des talkie-walkies dans des sacs étanches jetables En cas d'impossibilité de conserver la distance de sécurité, chaque opérateur doit porter un masque et des lunettes de protection Appliquer les procédures convenues avec le fournisseur (accès à la toupie, nettoyage, ...)	Sensibiliser les intervenants aux consignes spécifiques Covid-19 En cas d' intervenant extérieur , vérifier sa bonne intégration des consignes spécifiques Covid-19 au plan de prévention

<p>Mise en œuvre du béton (coulage, vibration et lissage) <i>Groupe >3/8 opérateurs avec distanciation impossible</i></p>	<p>Privilégier la mise en place d'une équipe continue pour toutes les étapes de la mise en œuvre Assurer la distanciation avec le livreur Appliquer la procédure d'alimentation et d'ajouts dans la toupie (accès à la goulotte, vis sans fin et à la toupie, échanges avec livreur, ...) Individualiser les petits outils</p>	<p>Désinfecter les outils et le matériel communs avant et après utilisation Nettoyer avec les produits de nettoyage (goulotte) convenus avec le fournisseur (ex : désinfectant pulvérisé) après utilisation Chaque opérateur doit porter un masque et des lunettes de protection Porter des gants usuels</p>	<p>Sensibiliser le personnel aux consignes spécifiques Covid-19</p>
<p>Mise en place des aciers filants, et goujons <i>Aciers filants : 2 opérateurs avec distanciation très difficile lors de la mise en place</i> <i>Goujons : distanciation possible</i></p>	<p>Privilégier la distanciation avec opérateur unique</p>	<p>Désinfecter le matériel commun avant et après utilisation En cas d'impossibilité de conserver la distance de sécurité, chaque opérateur doit porter un masque et des lunettes de protection Porter des gants usuels</p>	<p>Sensibiliser le personnel aux consignes spécifiques Covid-19</p>

D. Finitions

Niveau 3 : mesures exigeant des changements majeurs des modes opératoires et de l'organisation.

Tache ou étape du mode opératoire	Mesures exceptionnelles de remédiation Covid 19		
	Organisation	Technique	Humaine
<p>Amenée et repli du matériel <i>2 opérateurs avec distanciation très difficile (suivant la charge)</i></p>	<p>Privilégier la mise en place d'une équipe continue de l'amenée du matériel à la réalisation</p>	<p>Désinfecter les outils et le matériel communs avant et après utilisation En cas d'impossibilité de conserver la distance de sécurité, chaque opérateur doit porter un masque et des lunettes de protection Porter des gants usuels</p>	<p>Sensibiliser le personnel aux consignes spécifiques Covid-19</p>

Réalisation d'incrustations de surface ou d'impressions <i>Groupe >2 opérateurs avec distanciation impossible</i>	Privilégier la mise en place d'une équipe continue de l'amenée du matériel à la réalisation	Désinfecter les outils et le matériel communs avant et après utilisation Chaque opérateur doit porter un masque et des lunettes de protection Porter des gants usuels	Sensibiliser le personnel aux consignes spécifiques Covid-19
Application de produit de surface et Traitement de surface <i>Distanciation possible (béton durci) à difficile suivant la rapidité de prise du béton (béton frais)</i>	Assurer la distanciation avec opérateur unique A défaut, privilégier la mise en place d'une équipe continue de l'amenée du matériel à la réalisation Si possible, conserver la distance de sécurité de 1m entre les opérateurs (ex : machine et aspiration)	Désinfecter les outils et le matériel communs avant et après utilisation En cas d'impossibilité de conserver la distance de sécurité, chaque opérateur doit porter un masque et des lunettes de protection Porter le masque et les lunettes de protection usuels éventuels Porter des gants usuels	Sensibiliser le personnel aux consignes spécifiques Covid-19

E. Réalisation des joints

Niveau 2 : mesures nécessitant des changements importants des modes opératoires et de l'organisation.

Tache ou étape du mode opératoire	Mesures exceptionnelles de remédiation Covid 19		
	Organisation	Technique	Humaine
Réalisation de joints dans béton frais <i>2 opérateurs avec distanciation difficile</i>	Assurer la distanciation avec opérateur unique A défaut, privilégier la mise en place d'une équipe continue Si possible, conserver la distance de sécurité de 1m entre tous	Désinfecter les outils et le matériel communs avant et après utilisation En cas d'impossibilité de conserver la distance de sécurité, chaque opérateur doit porter un masque et des lunettes de protection Porter des gants usuels	Sensibiliser le personnel aux consignes spécifiques Covid-19

<p>Réalisation de sciage et joints dans béton durci <i>1 à 2 opérateurs (sciage et approvisionnement en eau, ou garnissage) distanciation envisageable à difficile</i></p>	<p>Assurer la distanciation avec opérateur unique A défaut, privilégier la mise en place d'une équipe continue Si possible, conserver la distance de sécurité de 1m entre tous</p>	<p>Désinfecter les outils et le matériel communs avant et après utilisation En cas d'impossibilité de conserver la distance de sécurité, chaque opérateur doit porter un masque et des lunettes de protection Porter les EPI usuels de découpe et de garnissage Porter des gants usuels</p>	<p>Sensibiliser le personnel aux consignes spécifiques Covid-19</p>
<p>Percement / scellement de goujons <i>2 opérateurs avec distanciation possible</i></p>	<p>Assurer la distanciation avec opérateur unique ou conserver la distance de sécurité de 1m entre tous</p>	<p>Désinfecter les outils et le matériel communs avant et après utilisation En cas d'impossibilité de conserver la distance de sécurité, chaque opérateur doit porter un masque et des lunettes de protection Porter le masque et les lunettes de protection usuels Porter des gants usuels</p>	<p>Sensibiliser le personnel aux consignes spécifiques Covid-19</p>

4- Ressources documentaires associées

- Gouvernement : [Informations CORONAVIRUS](#)
- Ministère du Travail : [Coronavirus : Questions/réponses pour les entreprises et les salariés](#)
- Ministère du Travail : [Coronavirus - COVID-19 | Sécurité et santé des travailleurs : les obligations générales de l'employeur et sa responsabilité](#)
- [Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de coronavirus COVID-19](#)
- [Fiches métiers du ministère du travail](#)
- Boîte à outils :
[Fiches](#) établies dans le cadre du guide de préconisation Covid-19 par l'OPPBTP, dont notamment :
 - Référent Covid-19 : mise en place et fiches de poste type
 - Les bons gestes pour se protéger sur le chantier et dans l'atelier du BTP,
 - Se laver les mains pour se protéger dans l'atelier et sur le chantier du BTP,
 - Porter efficacement son masque pour se protéger dans l'atelier et sur le chantier du BTP.

5- Liens avec les documents obligatoires et contractuels

Document Unique d'Évaluation des Risques

PPSPS ou Plan de Prévention

Protocoles de livraison, chargement et déchargement

Attestation de mise à disposition matériel sanitaire signée par les deux parties

6- Informations utiles

Fournitures spécifiques Covid-19 :

- Lingettes désinfectantes type WIP'Anios (poignées, claviers d'ordinateur, sièges de toilettes, véhicules, engins, outillages...)
- Spray désinfectant
- Savon liquide ou solution hydroalcoolique
- Essuie-mains jetables
- Si possible poubelles à pédale et couvercle pour jeter les consommables d'hygiène après usage
- Sacs à déchets
- Gants usuels de travail
- Gants jetables pour manipuler les poubelles et pour assurer le nettoyage et la désinfection
- En cas d'absence de point d'eau sur le lieu de travail, bidons d'eau étiquetés « eau de lavage mains ».